



CERCLE DES NAGEURS DE  
MARSEILLE

# BULLETIN DE DEMANDE D'ADMISSION

*Enfants de membres sociétaires*

## JE SOUSSIGNÉ(E)

### PARENTS :

Nom : ..... Prénom.....

Né(é) le : ..... à : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : ..... Portable : .....

Demande d'admission déposée le : .....

### Sollicite l'inscription mon enfant :

Nom : ..... Prénom.....

Né(é) le : ..... à : .....

Je m'engage à :

- Régler un droit de fréquentation annuel de .....
- Fournir une photographie de l'enfant
- Me soumettre aux statuts et règlements du Cercle des Nageurs de Marseille.

Marseille, le .....

SIGNATURE DU MEMBRE SOCIÉTAIRE

CERCLE DES NAGEURS DE MARSEILLE

ASSOCIATION FONDÉE LE 20 AVRIL 1921 SOUMISE À LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

Extrémité Boulevard Charle Livon - 13007 Marseille

04 96 11 55 55 - [cnm@cnmarseille.com](mailto:cnm@cnmarseille.com) - [www.cnmarseille.com](http://www.cnmarseille.com)





CERCLE DES NAGEURS DE  
MARSEILLE

# BULLETIN DE DEMANDE D'ADMISSION

*Conditions d'admission -  
Enfants de membres sociétaires*

## Conditions d'inscription

- Les parents postulants, ou déjà membres sociétaires, qui désirent obtenir un droit de fréquentation du Cercle des Nageurs de Marseille pour leurs enfants, devront remplir une demande d'inscription.
- Cette inscription est soumise à l'acceptation du Comité Directeur. Le droit de fréquentation est dû à partir de l'année anniversaire des 5 ans de l'enfant. Pour les enfants de 4 ans et moins, une demande d'inscription est tout de même nécessaire.

## Droit de fréquentation

- Les parents devront verser annuellement, pour chacun des enfants inscrits au Cercle des Nageurs de Marseille, une somme forfaitaire correspondant à un droit permanent de fréquentation.
- Le montant du "Droit de fréquentation" est fixé chaque année par le Conseil d'Administration.
- En cas de démission ou de radiation des parents, l'autorisation d'accès au Cercle des Nageurs de Marseille des enfants mineurs se trouve automatiquement supprimée.

**CERCLE DES NAGEURS DE MARSEILLE**

ASSOCIATION FONDÉE LE 20 AVRIL 1921 SOUMISE À LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

Extrémité Boulevard Charle Livon - 13007 Marseille

04 96 11 55 55 - [cnm@cnmarseille.com](mailto:cnm@cnmarseille.com) - [www.cnmarseille.com](http://www.cnmarseille.com)

